



MÉDIATHÈQUE  
SUD-AVEYRON

# PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL

2025  
2030

# PRÉAMBULE

Le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) est un document de politique publique par lequel une collectivité territoriale détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique. Il s'agit d'un texte formalisé par la direction de la médiathèque, élaboré avec l'équipe et des partenaires extérieurs, validé par le conseil municipal et destiné à être communiqué au public et aux acteurs locaux. Il a été élaboré en application des recommandations du ministère de la Culture, direction du livre et de la lecture publique publiées en 2015.

## UNE MÉDIATHÈQUE COMMUNALE À VOCATION INTERCOMMUNALE ?

La médiathèque du Sud-Aveyron (MéSA) a été conçue comme un équipement capable de répondre aux besoins des 30 000 habitants de la communauté de communes de Millau Grands Causses (CC-MGC). La maîtrise d'ouvrage du projet avait été déléguée à la Communauté de communes. Mais depuis son ouverture la compétence lecture publique n'a pas fait l'objet d'un transfert à la communauté de communes. Son fonctionnement est donc à la charge de la seule ville de Millau et aucun schéma de développement de la lecture publique à l'échelle intercommunale n'a été structuré. Le PCSES a donc été élaboré en tenant compte de cette situation spécifique, en tentant d'intégrer des éléments de diagnostic et d'objectifs à l'échelle de la CCMGC, mais avec les moyens limités de la commune.

La question des ressources humaines apparaît comme structurellement problématique dès lors que l'établissement, par ses espaces et le volume de ses collections, est dimensionné pour 30 000 à 35 000 habitants, mais que l'équipe professionnelle ne compte que 13 bibliothécaires, ce qui correspond à la moyenne des villes de 20 000 habitants. Depuis son ouverture en 2017, la médiathèque rencontre des difficultés de fonctionnement, un renouvellement très important de ses équipes, un niveau de stress et de dégradation des conditions de travail qui ont suscité la commande d'un audit en 2022. Une réorganisation profonde a donc été réalisée en 2023 avec la mise en place d'une nouvelle direction, et l'année 2024 a été en partie consacrée à l'élaboration du PCSES afin de doter l'établissement et l'équipe d'un projet structuré, cohérent et adapté aux moyens disponibles.



## MÉTHODOLOGIE

Nous avons consacré huit demi-journées réparties tout au long de l'année 2024 à l'élaboration du PCSES de la MéSA. Convaincus que l'intelligence collective devait être mobilisée au maximum pour élaborer un projet pertinent, nous avons travaillé avec toute l'équipe de la MéSA, mais aussi des élus de la commission Culture et des partenaires des services éducatifs et sociaux de la ville. Une enquête a également été réalisée auprès de nos usagers début 2024 afin de les consulter sur leurs usages et leurs attentes quant au service que nous leur rendons quotidiennement. Ce document est la synthèse de ces différentes séquences de travail. Afin d'en faciliter la lecture et l'appropriation, nous avons fait le choix d'annexer certains éléments non indispensables.

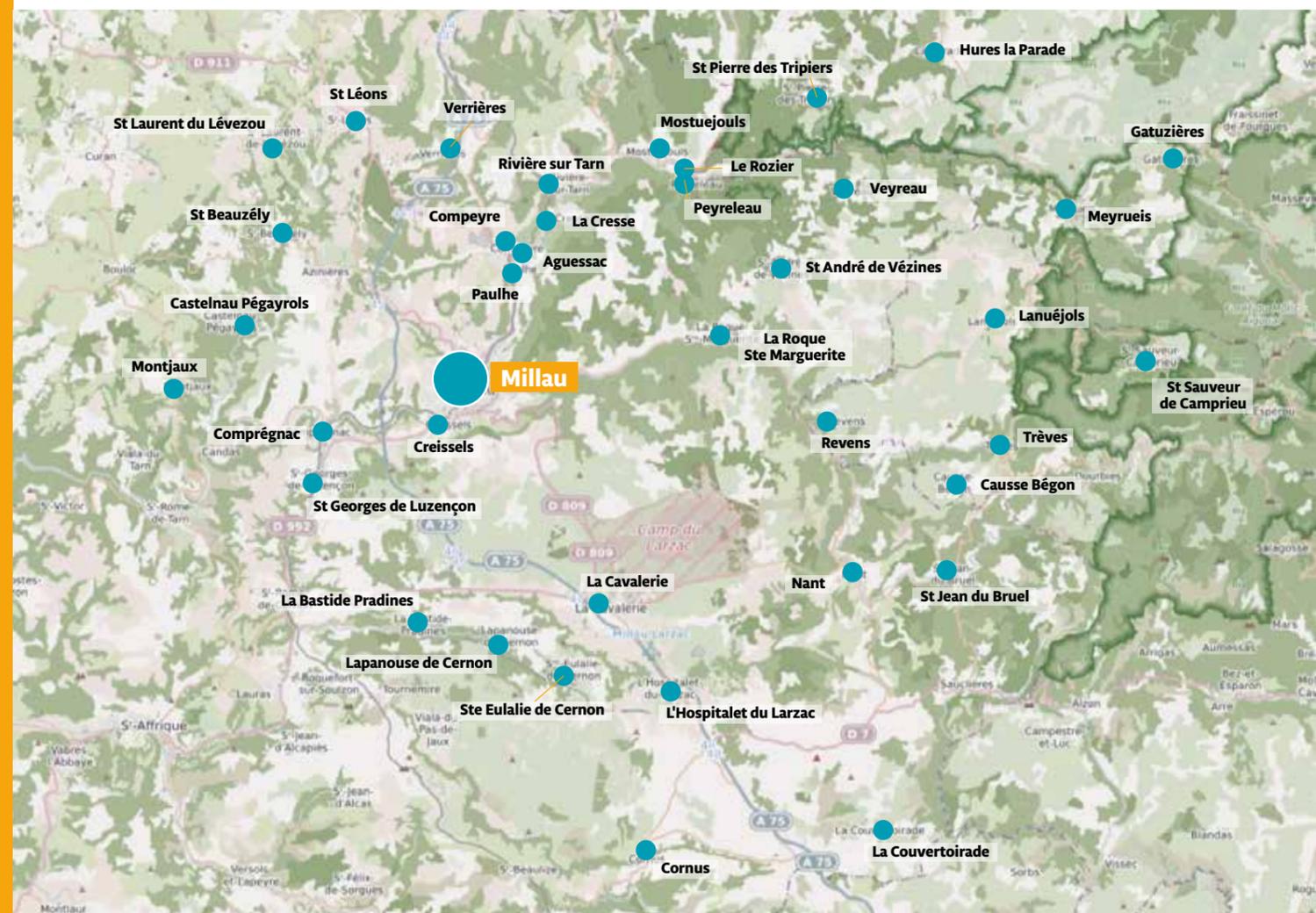


# ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

## MILLAU, VILLE CENTRE D'UN BASSIN DE VIE RURAL AU CŒUR D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

Au nord de la région Occitanie, à l'extrême-sud du Massif central, Millau constitue le deuxième pôle urbain de l'Aveyron, département dont elle est la sous-préfecture. Célèbre pour son viaduc autoroutier dessiné par l'architecte Norman Foster et pour les luttes du Larzac en faveur de l'agriculture paysanne et de la santé alimentaire, Millau est la seule ville de plus de 20 000 habitants incluse dans un parc naturel régional, celui des Grands Causses. Elle bénéficie d'une réelle attractivité liée à sa localisation en milieu rural de moyenne montagne, à son cadre de vie oxygénant, à son climat déjà sous influence méditerranéenne et à ses dynamiques créatives. Première ville traversée par la rivière Tarn, en aval des fameuses gorges karstiques, Millau se déploie sur les coteaux de la vallée et jusque sur les causses Noir et du Larzac, dont les falaises lui offrent un écrin de calcaire. Du fait de sa superficie qui atteint les 168,23 km<sup>2</sup>, elle est la 25<sup>e</sup> commune la plus étendue de France métropolitaine.

La Communauté de communes Millau Grands Causses s'étire des portes des Gorges du Tarn jusqu'à la bordure nord-ouest du Larzac. D'une superficie de 512 km<sup>2</sup>, elle englobe 15 communes de la vallée du Tarn, du causse Noir et de la vallée de la Dourbie. Sa population totale avoisine les 30 000 habitants.



Millau et les communes de son bassin de vie tel que défini par l'Insee.

La notion de bassin de vie s'appuie sur la proximité de communes contiguës les unes aux autres avec les équipements et services les plus courants ; la moitié, au moins, des équipements de la gamme intermédiaire se trouvant dans le pôle de centralité, ici Millau. Le bassin de vie de Millau en 2022, tel que défini par l'Insee, se déploie sur 40 communes réparties entre six intercommunalités et trois départements (Aveyron, Gard, Lozère). Si l'on se référait à la fréquentation des équipements culturels, par exemple, sans inclure le tourisme, le rayonnement du bassin de vie serait plus étendu encore. Les abonnés les plus éloignés de la médiathèque viennent de Sévérac-le-Château au nord, de Lodève au sud, de Najac à l'ouest. En 2023, seuls 72% des abonnés de la médiathèque étaient ainsi domiciliés à Millau.

## DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUE, QUELQUES ÉLÉMENTS CARACTÉRISANT LA POPULATION

- ◆ 30 000 habitants (CCMGC), dont 22 000 à Millau.
- ◆ Population plus âgée que la moyenne nationale.
- ◆ Moins de familles et plus de personnes seules que la moyenne nationale.
- ◆ Niveau de revenu moyen plus faible que la moyenne nationale.
- ◆ Difficulté d'accès à l'enseignement supérieur se traduisant par un niveau de diplômes plus faible.
- ◆ Chômage des jeunes important.
- ◆ Quartier prioritaire politique de la ville : Centre ancien Beaugard (revenus faibles, isolement, familles monoparentales, population allophone).

### FORCES IDENTIFIÉES

- ◆ Nombreux acteurs, notamment associatifs, témoignant d'une forte implication des habitants et interconnaissance élevée.
- ◆ Plusieurs équipements récents et attractifs dont la médiathèque.
- ◆ Cadre de vie qualitatif et attractif (paysages, pleine nature...).
- ◆ Identité culturelle et sentiment d'appartenance (ganterie, sports nature, Occitanie...).
- ◆ Désir de participer et de se retrouver (vivre ensemble).

### OPPORTUNITÉS

- ◆ Volonté politique et outils (contrat de ville, CTG, PEDT...).
- ◆ PNR des Grands Causses.
- ◆ Nouveaux arrivants.
- ◆ Nombreux partenaires potentiels et partenariats à structurer.

### FAIBLESSES IDENTIFIÉES

- ◆ Fragilité économique des acteurs, des habitants, précarité notamment des jeunes.
- ◆ Très nombreux acteurs mal coordonnés ; offre culturelle prolifique mais illisible.
- ◆ Centralisation à Millau, pas (peu) de coopération intercommunale.
- ◆ Problème de mobilité, isolement, distance.
- ◆ Population très âgée.

### MENACES

- ◆ Essoufflement de l'engagement associatif.
- ◆ Baisse des moyens, des ressources et budgets.
- ◆ Individualisation des pratiques, repli sur soi, entre soi.
- ◆ Éparpillement des acteurs, fonctionnement en silo.
- ◆ Décrochage social et culturel (fracture numérique, paupérisation...).

Plus d'une centaine de partenaires potentiels dans les secteurs éducatifs, culturels et sociaux ont été identifiés et font l'objet d'un recensement en vue de la structuration de partenariats (tableau en annexe).

## DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ET DU FONCTIONNEMENT

### 1. LES ESPACES

La MéSA présente une surface totale de 2 300 m<sup>2</sup>, dont 1 800 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil du public. Les espaces sont ouverts, agréables et lumineux. La hauteur sous plafond offrant de grands volumes et la qualité des aménagements acoustiques permettent d'accueillir un public nombreux dans des conditions agréables. Le lieu dispose d'un **grand nombre de places assises** pour le travail comme pour la lecture ou la détente. Ces espaces sont largement utilisés par les usagers. Cependant, certaines salles aveugles souffrent du manque de lumière naturelle. Les espaces de circulation apparaissent comme défavorables à la visibilité des collections. **L'uniformité des espaces, la signalétique peu lisible** et la mauvaise localisation du plan ne favorisent pas l'orientation et l'appropriation du lieu par les usagers.

Le kiosque de grande dimension, situé à l'entrée et bénéficiant de larges baies vitrées, est identifié comme un espace particulièrement agréable et présentant un grand potentiel sous-utilisé. L'appropriation trop exclusive par le public, relativement âgé, des lecteurs de périodiques apparaît comme une limite. L'absence de distributeur de café, petits snacks et fontaine à eau limite son identification comme lieu de détente et « zone chaude » de la médiathèque. **Une réorganisation de cet espace en cafétéria/lieu de détente intergénérationnel serait souhaitable.**

**La salle Olympe de Gouges** apparaît également comme un espace sous-utilisé au regard de son potentiel. Si la Micro-Folie permet de l'ouvrir un jour et demi par semaine, les contraintes techniques occasionnées par cet équipement rendent difficile l'utilisation de la salle pour d'autres usages (projections, animations, jeux, lectures...), qui restent donc exceptionnels.

**Les bornes d'accueil**, bien qu'esthétiques, se révèlent peu ergonomiques à l'usage et nécessiteraient quelques réaménagements pour être optimisées.

Quelques espaces mériteraient d'être repensés dans leur organisation pour mieux s'adapter aux besoins des usagers : espaces image et son, documentaires jeunesse, artothèque.

### 2. LES MOYENS FINANCIERS

La MéSA présente un budget de fonctionnement relativement stable qui s'élève à 820 K€ répartis de la manière suivante :

- ◆ Ressources humaines : 615 000 €.
- ◆ Fluides : 61 000 €.
- ◆ Maintenance matériel et informatique : 28 000 €.
- ◆ Fournitures et documentation : 13 000 €.
- ◆ Nettoyage des locaux : 28 000 €.
- ◆ Acquisitions : 67 500 €.
- ◆ Actions culturelles : 7 500 €.

**Les moyens disponibles pour le financement des actions culturelles** apparaissent comme **assez faibles** comparativement aux moyens de médiathèques équivalentes (20 à 30 K€). Un budget légèrement augmenté permettrait une montée en qualité, toutefois le volume global d'actions culturelles resterait limité par le temps de travail que les agents pourraient consacrer à ce volet d'activité.

Le budget d'acquisition de 67 500 € pour un territoire de 30 000 habitants correspond à peu près à la moyenne nationale et aux recommandations du ministère de la Culture (2 €/an/hab.) et se répartit de la manière suivante :

- ◆ Adultes : 22 000 €.
- ◆ Jeunesse : 18 000 €.
- ◆ Image, son et numérique : 19 000 €.
- ◆ Périodiques : 8 500 €.

Si cette répartition semble globalement bien équilibrée, notre diagnostic soulève plusieurs interrogations :

- ◆ Le budget consacré aux DVD correspond à la période de constitution de la collection (2016-2018) et pourrait être diminué dans le cadre d'une stratégie de développement maîtrisée. Par ailleurs, la baisse continue du taux d'équipement des foyers en lecteurs interroge sur la pérennité à long terme de ces supports.
- ◆ Le budget consacré aux CD semble également important au regard de la baisse du taux d'équipement des foyers en lecteurs.
- ◆ Un travail approfondi sur chaque domaine permettrait de mieux répartir les budgets d'acquisition entre les sous-domaines.
- ◆ Le budget consacré aux abonnements périodiques semble un peu juste : trois à cinq abonnements supplémentaires seraient souhaitables au regard du niveau important des consultations.
- ◆ L'absence de budget dédié aux ressources numériques, aux jeux vidéo ou à l'artothèque interroge également et ne permet pas à la MéSA de se positionner parmi les médiathèques innovantes en termes d'usages et de ressources.

### 3. LES RESSOURCES HUMAINES

La médiathèque compte 16 agents dont un directeur, un agent administratif, un correspondant informatique, un conseiller numérique France service et 12 bibliothécaires (trois assistants de conservation et neuf adjoints du patrimoine). La surface de l'établissement (1 800 m<sup>2</sup>), le nombre d'inscrits actifs (4 000), le budget d'acquisition et le nombre de documents correspondent à la strate des médiathèques de territoire de 30 000 à 40 000 habitants, ce qui est cohérent par rapport au bassin millavois. Mais dans ce type d'établissement le nombre moyen d'emplois s'élève à 20 ETP et permet une ouverture moyenne de 32h/hebdo, alors que l'effectif théorique de la MéSA est seulement de 16 ETP. Cette analyse rapide montre un déficit de 20% sur les ressources humaines. Cette contrainte des moyens trouve son origine dans le fait que la ville de Millau assume seule la charge de centralité d'un établissement dimensionné à l'échelle de la communauté de communes et justifie la difficulté de l'établissement à atteindre une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 32 heures correspondant à la moyenne nationale pour ce type d'établissement.

### 4. LES HORAIRES D'OUVERTURE

La MéSA est ouverte au public 28 heures par semaine (3 heures scolaires et 25 heures tout public) :

- ◆ Mardi de 9h à 12h (créneau réservé aux scolaires).
- ◆ Mardi de 14h à 18h.
- ◆ Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- ◆ Vendredi de 10h à 18h.
- ◆ Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Soixante pourcents des usagers considèrent **l'amplitude d'ouverture insuffisante** et il est probable qu'un certain nombre d'habitants ne sont pas usagers de la MéSA parce que les horaires d'ouverture ne sont **pas compatibles avec leur organisation** ou sont insuffisants. Si un créneau supplémentaire pouvait être proposé, les usagers plébiscitent à 34% le jeudi après-midi et à 20% un soir de la semaine au-delà de 18h.

Le diagnostic réalisé s'appuie sur les résultats de l'enquête publique sur les usages de la MéSA (voir annexe). Il faut noter que cette enquête a été réalisée auprès de nos usagers et non de l'ensemble des habitants. Les besoins et attentes éventuelles des non-usagers ne sont donc pas représentés dans les résultats de cette enquête. Un travail de simulation collective à partir de profils type d'habitants du territoire a néanmoins permis de ne pas totalement occulter cette dimension.

L'analyse, à travers les profils type d'habitants, montre que les horaires d'ouverture proposés rendent possible l'accès à la MéSA pour la très grande majorité des habitants. Les commerçants et actifs travaillant du mardi au samedi sont les plus contraints car leurs horaires de travail correspondent précisément aux horaires d'ouverture de la MéSA. Ils ne disposent que du vendredi midi pour éventuellement fréquenter la médiathèque.

Une amplitude d'ouverture plus importante permettrait de répondre aux attentes ou besoins suivants :

- ◆ Accès élargi pour étudier dans un cadre propice à la concentration (attente des lycéens et étudiants notamment) particulièrement en périodes d'examen.
- ◆ Adaptation aux emplois du temps très chargés des jeunes, des actifs et des jeunes retraités (travail, activités associatives, vie quotidienne...).
- ◆ Espace de socialisation pour les personnes isolées.
- ◆ Espace de loisir gratuit dans lequel les habitants (notamment les familles) souhaiteraient pouvoir venir plus souvent.

D'autres éléments ressortent du diagnostic :

- ◆ Intérêt de la régularité et lisibilité des horaires d'ouverture.
- ◆ L'accessibilité au service ne dépend pas que des horaires d'ouverture : certains usagers ont besoin que le service vienne à eux (petite enfance, personnes très âgées, handicapés, usagers géographiquement très éloignés...).

Un projet d'extension des horaires nécessiterait un diagnostic approfondi des usages et modes de vie des habitants. Le déficit de ressources humaines constitue le principal frein à l'extension des horaires. Deux solutions, éventuellement complémentaires, peuvent être envisagées pour surmonter cette difficulté :

- ◆ Augmenter la masse salariale en bénéficiant des financements de dotation globale de décentralisation (DGD) concours particulier pour les bibliothèques.
- ◆ Solution technologique type open+ (Bibliotheca) permettant un accès par badge sans présence de personnel, expérimentée actuellement à Albert (59) et à Villeparisis (77).

## DIAGNOSTIC DES ANIMATIONS DE LA MÉSA

### 1. DEPUIS L'OUVERTURE DE LA MÉSA (2017), DES ANIMATIONS IRRÉGULIÈRES

Depuis son ouverture, la MéSA est confrontée à des difficultés de ressources humaines et financières pour mener les animations avec une certaine régularité. Pour autant, de nombreuses animations et actions culturelles ont été menées depuis 2017, permettant de mesurer les attentes de la population et les impacts positifs sur l'attractivité de l'établissement et la circulation des collections. De 2020 à 2022, la période Covid et post-Covid a conduit à une interruption quasi complète des animations.

Depuis la rentrée de septembre 2023, différentes actions culturelles ont été proposées au public :

- ◆ Des accueils de classes :
  - Accueils libres et visites guidées pour les groupes.
  - Actions d'éducation artistique et culturelle par cycles.
- ◆ Des actions culturelles grand public :
  - Lectures pour les enfants.
  - Expositions.
  - Conférences, rencontres.
  - Projections.
  - Spectacles, lectures.
  - Ateliers, jeux.
  - Animations hors les murs.

Durant cette séquence, nous avons tenté d'établir un diagnostic par typologie d'animations en distinguant les actions d'EAC, les animations régulières (lectures pour les petits, siestes musicales, etc.) et les animations thématiques plus exceptionnelles ou sous forme de temps forts.

## 2. LES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



### OBJECTIFS

- ◆ Donner le goût de la lecture, favoriser la rencontre avec les livres, les auteurs et illustrateurs.
- ◆ Contribuer aux objectifs du projet éducatif de territoire, développer le vocabulaire et les connaissances.
- ◆ Donner envie de revenir.

En plus des accueils de classes en visite libre, l'équipe a élaboré un programme riche et diversifié d'ateliers par cycles scolaires qui sont proposés les mardis matin. La fréquentation est bonne et les retours des enfants et enseignants sont très positifs. Néanmoins nous constatons un déséquilibre dans les demandes (certains ateliers étant très demandés, d'autres pas du tout). Les propositions pour les cycles 3 et 4 ne semblent pas vraiment trouver leurs publics. La communication en direction des collèges et lycées semble insuffisante.

Les ateliers étant menés par les seuls bibliothécaires, le volet « pratique artistique » est insuffisant. Il faudrait pouvoir travailler avec des artistes mais les moyens financiers ne semblent pas suffisants. Les ateliers développés pourraient être proposés en temps périscolaire ou hors scolaire à d'autres publics.

## 3. LES ACTIONS CULTURELLES RÉGULIÈRES



### OBJECTIF

- ◆ Développement de la lecture. Ces actions répondent à un enjeu fondamental des médiathèques.

### Petite enfance

Le public des crèches et du pôle petite enfance se déplace difficilement, il faut privilégier des actions hors les murs. Dans le cadre d'un conventionnement avec le Département, la fréquence des actions a atteint un rendez-vous mensuel ; depuis la fin de cette convention, la proposition a été réduite à un rendez-vous semestriel. Il s'agit de formats courts, avec deux agents et une caisse de livres, qui ne nécessitent pas un investissement trop important.

### Interventions en maison de retraite et Foyer Capelle

Permet de toucher un public « empêché ». On peut regretter d'avoir arrêté ces propositions qui répondaient à un réel besoin. Le format proposé pour les groupes rendait obligatoire la participation de certaines personnes âgées qui ne semblaient pas intéressées. Si l'action était relancée, il faudrait étudier la proposition de diversifier les interventions (lecture, musique, jeux vidéo ?) et de travailler à une échelle individuelle ou de très petits groupes (de deux à cinq personnes).

### « MéSA c'est une autre histoire »

Lecture pour les petits un mercredi sur deux. Bilan très positif en termes de fréquentation et de satisfaction des usagers. Pertinence à mobiliser les agents volontaires de tous les secteurs pour ces moments de lecture.

### Cafés littéraires

Rendez-vous mensuels abandonnés en raison des difficultés de personnel. Une demande importante existe avec un public autour de 60 ans. Cela permettrait de créer un autre lien avec des usagers qui se sont « éloignés » du fait des prêts et retours autonomes.

### Micro-Folie

Musée numérique et réalité virtuelle principalement dans le domaine des arts, de l'architecture et du patrimoine. Arrêt des ateliers mensuels qui ne trouvaient pas leur public. L'ouverture un jour et demi par semaine fonctionne bien et rassemble un public diversifié et intergénérationnel. On constate une demande d'ouverture plus importante, mais un seul agent employé à mi-temps est formé sur cet outil.

### Siestes musicales

Abandon progressif par manque de temps. Cette animation nécessite un temps de préparation et d'installation important. Cette animation était très pertinente pour valoriser les collections musicales et faire découvrir les ressources y compris aux usagers n'ayant plus de lecteur CD à domicile.

### Ateliers numériques France Service

Sujets variés et demande importante mais le cercle des participants reste relativement restreint.

### Présentation des œuvres de l'artothèque

Animation autrefois assurée par un agent du musée. Arrêt à son départ en retraite. Action intéressante mais à condition que l'artothèque continue à se développer.

## 4. LES ANIMATIONS THÉMATIQUES PONCTUELLES



### OBJECTIF

- ◆ Mettre à disposition du public des ressources diversifiées lui permettant de s'approprier et d'approfondir des sujets de société, des axes culturels ou artistiques en écho à l'actualité nationale, internationale ou locale (spectacles, festivals, manifestations diverses...).

À l'automne 2023, l'ensemble de l'équipe a travaillé sur un programme d'actions culturelles autour des enjeux de la biodiversité et du renouvellement de la sensibilité au vivant. Ce travail en mode projet est très  **fédérateur**  et permet de montrer la diversité et la complémentarité des collections. Les multiples déclinaisons permettent de toucher différents publics, de favoriser les échanges et débats, de valoriser les collections, d'attirer de nouveaux publics et de donner de la profondeur à des sujets souvent simplement survolés par les médias.

Le travail en équipe complète rend l'exercice lourd et complexe dans son organisation. Cela peut également rendre difficile l'identification des référents ou interlocuteurs. Ces projets sont chronophages et nécessitent souvent un budget important (intervenants, expositions, projections...). La multiplicité et la simultanéité des propositions ont parfois rendu complexe l'usage des espaces.

## 5. LES PARTENARIATS

Les partenaires ne sont pas de simples bénéficiaires « consommateurs » ou des « prestataires de services ». La notion de partenariat implique des objectifs communs identifiés, une coopération importante et des engagements mutuels. Ces partenariats peuvent être :

- ◆ formalisés de manière très légère par des réunions avec des comptes rendus partagés ;
- ◆ structurés par des fiches projets coconstruites et une démarche d'évaluation (bilan, mesure des résultats et impacts...);
- ◆ actés et consolidés par des conventions de partenariat possiblement pluriannuelles et multipartites.

Si la MéSA travaille déjà en partenariat avec la MDA, d'autres partenariats avec différents établissements culturels, socioculturels ou éducatifs et des associations existent, mais sont rarement formalisés et évalués.

Les partenariats offrent des ressources nouvelles, des expertises potentielles et permettent de toucher d'autres publics par croisement des réseaux d'acteurs. Ils nécessitent une grande anticipation, notamment un temps de préparation et de discussion important.

Mais le travail en partenariat peut être compliqué si on ne s'est pas mis d'accord sur les enjeux, les objectifs, l'implication (qui peut varier entre professionnels et bénévoles), la réactivité, la souplesse... Il semble impératif de bien cadrer la collaboration en désignant systématiquement un référent au sein de la MéSA, en précisant et en cadrant les actions de manière formalisée. Il faut également déterminer si le partenariat est exceptionnel (opportunité conjoncturelle) ou régulier. Mais même dans le cas d'un partenariat régulier, il convient d'en identifier la fin pour éventuellement le renouveler ou pas.

## 6; LA COMMUNICATION

La MéSA dispose de plusieurs outils et relais de communication efficaces :

- ◆ Portail et site internet de la ville.
- ◆ Newsletter mensuelle.
- ◆ Graphiste du service Communication. pour réalisation des affiches, flyers, programmes...
- ◆ Espaces d'affichage à l'entrée et dans la MéSA.
- ◆ Médias locaux.
- ◆ Bouche à oreille.
- ◆ Partenaires.

La communication a d'abord été bien cadrée (logo, charte graphique, chaîne de validation...), mais cette organisation s'est progressivement dégradée au fur et à mesure des changements de référent. Il est indispensable de redéfinir une stratégie de communication globale, cohérente, avec des objectifs précis et mesurables. La mise en œuvre et la répartition des tâches doivent être organisées et connues de tous. Une bonne communication nécessite également une bonne anticipation (minimum deux mois à l'avance).

Enfin, certains volets mériteraient d'être développés :

- ◆ Affichage dans des points stratégiques de la ville.
- ◆ Publication ante et post événements sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, TikTok).
- ◆ Méthodologie de communication directe vers nos usagers.

## DIAGNOSTIC DES PUBLICS ET DES USAGES

### 1. ANALYSE DES PUBLICS ET DE LEUR ÉVOLUTION À PARTIR DE NOS DONNÉES SIGB (USAGERS « EMPRUNTEURS »)

Le diagnostic collectif a été réalisé sur la base du graphique de l'évolution des publics depuis 2017 et des tableaux chiffrés sur les inscrits actifs, emprunteurs actifs et nouveaux inscrits ces dernières années.

#### Une forte augmentation suivie d'une crise sanitaire et d'une remontée progressive...

L'ouverture de la MéSA s'est accompagnée d'une très forte hausse (un quasi doublement) du nombre d'emprunteurs actifs pour atteindre un maximum de 4 240 en 2018. Cela s'explique par l'attractivité du nouvel établissement mais aussi peut-être la gratuité qui avait été instaurée durant la première année d'ouverture. On a ensuite constaté un léger tassement puis un effondrement (- 25%) à la suite de la crise sanitaire.

#### Des inscrits plus jeunes...

Si l'établissement a retrouvé quasiment les chiffres d'avant-Covid en 2023, le profil des emprunteurs actifs a changé et s'est considérablement rajeuni, la part des moins de 25 ans représentant près de 50% des inscrits, contre seulement 20% en 2016. Cette évolution s'explique peut-être par la gratuité des cartes pour ce public mais aussi par le développement des collections et des actions culturelles qui leur sont destinées. Au regard de la pyramide des âges de la population, il apparaît qu'il existe une forte marge de développement du nombre d'inscrits chez les adultes et les seniors.

#### Les habitants des villages de la communauté de commune sous représentés

Les Millavois représentent 72% des inscrits, les habitants de la CCMGC 14 % et les résidents extérieurs 14%. On constate donc une sous-représentation des résidents de la communauté de communes hors Millau (qui représentent 25% des habitants de l'EPCI) qui s'explique peut-être par l'organisation centralisée liée au fait que la médiathèque reste communale et que nous n'avons pas de chiffres sur les usagers des petites bibliothèques associatives du territoire.

#### Une répartition par catégories socioprofessionnelles proche des moyennes nationales avec quelques singularités notables

Si les cadres et professions intellectuelles supérieures sont fortement représentés à l'inverse des ouvriers, conformément aux moyennes nationales, il semble intéressant de noter les faits suivants :

- ◆ Les agriculteurs sont mieux représentés, alors qu'ils ne sont pas plus nombreux qu'ailleurs en pourcentage. Cela s'explique peut-être par des profils d'agriculteurs néoruraux atypiques.
- ◆ Les artisans commerçants, professions libérales sont plutôt moins représentés que dans les moyennes nationales. Cela s'explique peut-être par les horaires d'ouverture moins larges que dans d'autres territoires.
- ◆ Si les retraités sont présents, les plus âgés le sont moins. Probablement en raison de difficultés de mobilité ou de résidence en EHPAD.

### 2. ANALYSE DES USAGES DE LA MÉSA À PARTIR DE L'ENQUÊTE DE 2024

En 2024, une enquête en ligne et sur place a été réalisée auprès de nos usagers. Une première analyse des résultats montre que les 200 répondants ne constituent pas un échantillon représentatif (pas d'échantillonnage). Il s'agit surtout de « super usagers » qui viennent plusieurs fois par mois et font beaucoup d'emprunts. Néanmoins les résultats de cette enquête méritent d'être analysés et donnent des indications intéressantes.

Si la lecture constitue le premier usage et le principal dénominateur commun, il est intéressant de constater que les usages multiples sont majoritaires et très diversifiés (travail, animations culturelles...). Près d'un tiers des répondants considèrent la médiathèque comme un lieu d'attente, de détente, de rendez-vous parmi leurs usages, confirmant l'identité d'espace de socialisation et de tiers-lieu.

Les ressources numériques semblent mal connues et mal identifiées, ce qui semble expliquer une relative sous-utilisation de ce service (72% des répondants ne sont pas abonnés, 40% d'entre eux n'en ayant pas encore connaissance déclarent engager la démarche).

Enfin, on peut noter une forte appétence pour les actions culturelles (expositions, conférences, projections de films, spectacles...).

### 3. LES NON-PUBLICS, « CEUX QUI NE VIENNENT PAS ENCORE »

Douze pourcents de la population détiennent une carte et empruntent des documents. Si l'on en croit les enquêtes nationales sur les usages des bibliothèques en France, on peut imaginer que près de 20% de la population fréquente occasionnellement notre médiathèque. Reste donc 80% d'habitants qui sont des non-usagers. Cette part de public potentiel est la plus difficile à appréhender car nous n'avons pas de données précises le concernant. Afin de ne pas oublier ces non-usagers dans notre démarche de diagnostic, nous nous sommes appuyés sur la dernière enquête du ministère

de la Culture sur les non-usagers qui date de 2018. Cette enquête nous apprend qu'ils sont plus âgés que la moyenne, que cet écart va en s'accroissant au fur et à mesure que l'on avance en âge, qu'il s'agit très majoritairement d'hommes et qu'ils ont un très faible niveau de connaissance des services que propose une médiathèque. « Seuls 5% des non-usagers déclarent avoir une bonne connaissance de l'offre proposée par la ou les bibliothèque(s) de proximité et 26% disent en avoir une connaissance partielle. Finalement, 65% des non-usagers qui disposent d'une offre de proximité n'en connaissent pas le contenu. Plus qu'une question de proximité, **le non-usage semble être lié à un défaut de connaissance ou à un désintérêt vis-à-vis de ce qu'offrent aujourd'hui les bibliothèques municipales.** Une part des non-usagers n'a ainsi peut-être pas conscience des opportunités offertes par les bibliothèques municipales et des bénéfices qu'ils pourraient en tirer. »

Afin de faire émerger des pistes, nous avons tenté de nous mettre à la place de ces non-usagers en cherchant les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas recours au service et tenter de les qualifier ou de les caractériser.

- ◆ Une partie des non-usagers connaissent les services mais ne sont pas intéressés car cela ne correspond pas à leurs pratiques ou usages.
- ◆ Une partie ignore l'existence et la localisation de la médiathèque (peu de communication et de visibilité).
- ◆ Certains sont « éloignés » : barrière de la langue, illettrisme, illettrisme, résidence éloignée, problèmes de mobilité, problèmes de stationnement de proximité...
- ◆ Inadéquation (réelle ou supposée) des contenus et des usages avec leurs attentes : propositions trop intellectuelles ou pas assez, pratique démodée, lieu de silence ou au contraire devenu trop bruyant depuis la transformation en tiers-lieu. Inadapté, intimidant ou trop technologique (automates de prêt).
- ◆ Les horaires d'ouverture sont insuffisants et incompatibles avec leurs activités personnelles et professionnelles.
- ◆ Certains sont empêchés : résident en EHPAD, en établissement de soin, n'ont pas les moyens financiers de s'abonner, souffrent de troubles sociaux (isolement, anxiété sociale...).

## DIAGNOSTIC DES COLLECTIONS

### 1. APPROCHE GÉNÉRALE

Comparaison entre les données issues de la synthèse 2018 du ministère de la Culture sur les bibliothèques municipales et intercommunales et la MéSA.

Ratios	Moyenne médiathèques 35 000 habitants	MéSA (EPCI) 30 000 habitants
Volume collection : nombre docs/habitants	2,3	2,2
Dont imprimés/habitants	1,8	1,7
Dont docs audiovisuels (son et vidéo)	0,48	0,3
Nombre de prêts/habitants	5,9	5,6
Nombres d'inscrits/habitants	10 %	12 %
Budget acquisition/habitants	3,27	2,28

Le nombre d'inscrits rapporté au nombre d'habitants de la communauté de communes (12%) est légèrement supérieur à la moyenne nationale. En revanche, les ratios se rapportant au volume des collections, au nombre de prêts par habitants ou au budget d'acquisition apparaissent comme légèrement inférieurs. Cela s'explique peut-être par le fait que si elle rayonne à l'échelle intercommunale, la MéSA reste à ce jour un établissement municipal financé par la seule ville de Millau. Pour avoir une vision plus juste, il faudrait y ajouter les collections des petites bibliothèques associatives des communes voisines (Saint-Georges-de-Luzençon, Creissels, Saint-André-de-Vézines, Aguessac, Rivière-sur-Tarn et Mostuéjols).

### 2. DESCRIPTION DES COLLECTIONS

Le catalogue informatisé de la MéSA compte 67 405 notices en 2023.

L'âge moyen des collections est de 11 ans pour les livres, neuf ans pour les CD et quatre ans pour les DVD. Le travail important de désherbage et de renouvellement des collections mené depuis 2016 permet à la MéSA de proposer des collections globalement assez récentes et en très bon état général.

#### Fonds adultes (53% des collections)

- ◆ 32 558 livres imprimés dans le fonds adultes.
- ◆ Taux de renouvellement : 4,9% (dont fonds local et fonds ancien qui font baisser ce ratio).
- ◆ 527 livres enregistrés.
- ◆ Fonds en faible accroissement (acquisitions supérieures aux éliminations).

#### Fonds jeunesse (32% des collections)

- ◆ 19 605 livres imprimés jeunesse.
- ◆ Taux de renouvellement : 9,4%.
- ◆ 513 livres enregistrés.
- ◆ Fonds en faible accroissement (acquisitions supérieures aux éliminations).

#### Fonds image et son (15% des collections)

- ◆ 5 287 documents sonores (en forte diminution depuis 2022).
- ◆ 4 819 documents vidéo (en fort accroissement depuis 2017).
- ◆ Taux de renouvellement : 8,5%.

### 3. QUALIFICATION DES COLLECTIONS

Trois sous-groupes ont travaillé pour qualifier les collections selon la répartition suivante : fictions (romans, BD, albums, DVD), documentaires (classes Dewey de 0 à 999 incluant les documentaires audiovisuels) et fonds spécifiques (fonds ancien, fonds local, périodiques, artothèque et fonds musical).

#### Fictions

- ◆ Les romans « grand public » et les romans en gros caractères ont un taux de rotation important. Le fonds est-il suffisant pour répondre à la demande ?
- ◆ Les auteurs classiques sont mal répartis entre Romans et 800 (fonds documentaire littérature).
- ◆ Les fonds romans policiers et science-fiction semblent sous-dimensionnés.
- ◆ Les bandes dessinées adultes sortent bien, à l'exception des mangas et surtout des comics (problème de localisation ou d'intérêt des lecteurs ?).
- ◆ Les albums, les bandes dessinées jeunesse sortent bien y compris les mangas, la demande est supérieure à l'offre, mais l'espace disponible est insuffisant pour accroître les collections.
- ◆ Les premières lectures et romans jeunesse sont également très demandés avec des taux de rotation très élevés.

#### Documentaires

- ◆ Un peu daté et peu attractif, notamment pour les DVD et docs jeunesse.
- ◆ Qualité hétérogène.
- ◆ Fonds trop important par rapport à la demande ?
- ◆ Insuffisant pour le public scolaire.
- ◆ Déséquilibré : sur-représentation des sciences sociales (300).
- ◆ Manque de valorisation et de visibilité.

### Fonds spécifiques

- ◆ Le fonds patrimonial et l'artothèque sont mal connus et mal valorisés faute d'expertise en interne. Ils constituent une véritable richesse insuffisamment exploitée.
- ◆ Le fonds local a un aspect « vieillot » qui s'explique par la logique de conservation. Les ouvrages sont présentés soit dans la salle G. Girard, soit dans les documentaires sports, tourisme...
- ◆ Le fonds musical (CD) apparaît comme une collection de « collectionneurs » ; il est trop important en nombre malgré un désherbage important engagé depuis 2022. Le support est en fort recul car le taux d'équipement en lecteurs des usagers est de plus en plus faible. Cependant, le fonds continue à être emprunté par environ 15% des emprunteurs actifs. Expérimentation en cours avec création d'un fonds vinyles, partitions... La question de la médiation et de la valorisation est à travailler avec les acteurs locaux (Les Givrées, Millau en Jazz, conservatoire, Music Son...).
- ◆ Certains fonds sont inexistantes ou insuffisamment développés : fonds « faciles à lire et à comprendre », fonds conçus pour les publics atteints de troubles dys, jeux de société ou jeux vidéo, instruments de musique...



## LE PROJET

## LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA MÉSA

Durant l'année 2023, dans le cadre de la réorganisation de l'équipe et du fonctionnement de l'établissement, nous avons collectivement défini des « valeurs socles » : **Ouverture, Solidarité, Confiance**. Ces valeurs socles constituent une « boussole » pour le fonctionnement interne et la relation aux usagers.

### QUATRE AXES STRATÉGIQUES POUR LE PROJET 2025-2030

#### Une médiathèque curieuse pour savoir et comprendre

Un espace pour apprendre, se former, trouver des réponses. Il s'agit de proposer des ressources multiples (livres, médias, films, ressources en ligne, animations, conférences) permettant à chacun de satisfaire sa curiosité et son désir d'apprendre. Cette approche devra être très large en intégrant les savoir-faire, toutes les formes de culture, les attentes des usagers afin de garantir la mise en œuvre des droits culturels. Sans se limiter aux savoirs académiques et aux cultures savantes, la MéSA devra néanmoins garantir la qualité des informations et ressources qu'elle propose, contribuer au développement de l'esprit critique et lutter contre la désinformation. La sélection de ces ressources et leur mise à disposition se fera dans le respect du pluralisme des idées et des points de vue, dans un souci de neutralité et dans le respect des valeurs humanistes. Elle portera une attention particulière aux grands enjeux sociétaux du début du XXI<sup>e</sup> siècle : transition écologique, mutations numériques, mondialisation et transformation sociale.

#### Une médiathèque ouverte, accessible et inclusive pour mieux vivre ensemble

La MéSA travaillera à renforcer son accessibilité au plus grand nombre en portant une attention particulière aux publics éloignés, en s'assurant de proposer des contenus faciles à lire et à comprendre, en développant des actions culturelles et une communication spécifique pour s'adresser aux personnes handicapées, aux personnes rencontrant des difficultés de lecture ou de compréhension, aux personnes socialement isolées. Dans un souci d'inclusion et de respect des principes de laïcité, elle veillera à mélanger les publics, à favoriser l'interconnaissance et les échanges pour développer le vivre ensemble et lutter contre toutes les formes de repli identitaire. Dans la mesure de ses capacités et des ressources humaines dont elle bénéficie, elle visera à étendre ses horaires d'ouverture au public et à développer des actions et services hors les murs pour les publics empêchés.

#### Une médiathèque coopérative et participative, pour construire ensemble

La MéSA visera à inscrire son activité dans les réseaux d'acteurs culturels, sociaux et associatifs locaux en développant des partenariats systématiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets. Elle cherchera à se positionner comme espace de ressources pour les acteurs locaux afin de contribuer à la qualité et au rayonnement de leurs projets. Elle cherchera également à mobiliser des partenaires locaux et ressources locales dans la mise en œuvre des actions qu'elle pilote afin de mobiliser les intelligences collectives et de conquérir de nouveaux publics.

Afin de garantir le plein exercice des droits culturels, elle favorisera la participation des habitants à l'élaboration et la mise en œuvre des projets et à la constitution des collections. Les usagers seront invités à partager leurs savoirs et leurs centres d'intérêt ; leurs suggestions d'acquisition seront systématiquement étudiées dans le respect de la politique documentaire.

Inscrite au cœur d'un territoire rural, la MéSA souhaite contribuer à l'émergence d'un réseau de lecture publique structuré dans le Sud-Aveyron. Elle portera donc une attention particulière aux bibliothèques associatives et aux initiatives favorisant le développement de la lecture et cherchera à y apporter son concours en se positionnant comme ressource aux côtés de la médiathèque départementale.

#### Une médiathèque responsable et solidaire pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle

Les questions relatives au changement climatique, à la pollution, à la préservation des ressources et de la biodiversité apparaissent comme des enjeux fondamentaux. La MéSA devra donc s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale en veillant à limiter son empreinte écologique. Elle se donne également pour ambition de contribuer non seulement à la sensibilisation des habitants aux enjeux écologiques en développant des actions culturelles et des services en lien avec le développement durable (grainothèque, prêt d'outils de jardinage...), mais aussi au renouvellement des imaginaires incluant une sobriété heureuse et un développement de la sensibilité au vivant. Conformément au principe de respect de la pluralité des opinions, ces actions culturelles seront conduites en apportant les différentes sources d'information scientifique, tout en laissant place au débat citoyen pour permettre à chacun de se forger une opinion éclairée.

#### Une politique documentaire structurée

Les collections constituant le cœur stratégique de l'établissement, il était indispensable que le PCSES s'appuie sur une politique documentaire structurée et rédigée. Nous avons donc élaboré ce document cadre qui constituera une référence pour le développement de ses collections, conformément à l'article 7 de la loi no 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

L'enjeu d'une politique documentaire est d'évaluer la pertinence des collections et des services au regard des missions et des besoins sociaux à satisfaire. Ce document sera actualisé régulièrement selon l'évolution de l'organisation du service et de ses finalités.

Ce document donne un cadre général. Il sera décliné par segments et sous-segments de collections à travers un ensemble de fiches domaines qui feront l'objet d'actualisations annuelles.

La politique documentaire de la MéSA est annexée au présent PCSES.

## LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les axes stratégiques du projet se déclinent en objectifs opérationnels constituant un ensemble d'actions qui seront menées chaque année et tout au long du PCSES sur la période 2025-2030.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Médiathèque curieuse	Lutter contre la désinformation/développer l'esprit critique	Nombre d'action EMI/an 200 personnes concernées/an
	Organisation de projections, expositions, débats, conférences	Six propositions/an 200 personnes concernées/an
	Aide/conseil à la recherche de documents, sélection de contenus	Nombre d'heures/agent consacré à ces missions Indicateur statistique du nombre de recherches effectuées/an
	Qualité des ressources proposées	Établir des fiches domaines précises et mises à jour
	Intégrer les savoir-faire à nos ressources partagées	Nombre d'ateliers numériques : 40/an Quatre propositions de partage de savoir-faire/an
	Plan de formation sur des axes professionnels en lien avec les ressources et leur médiation	Nombre de jours de formation/an Une formation/an sur un sujet de société pour toute l'équipe
	Faire découvrir et partager avec des activités ludiques	Nombre de séance de jeux proposées chaque année Nombre de séance d'ateliers créatifs chaque année

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	
Médiathèque ouverte, accessible et inclusive	Développer l'accessibilité des actions culturelles à des publics spécifiques	Une action par trimestre ciblée vers un public empêché ou éloigné Adapter les conditions d'accueil pour publics spécifiques : huit/an	
	Développer des outils de communication faciles à lire et à comprendre	Guide du lecteur FALC Guide ressources en ligne FALC Programme mensuel FALC	
	Analyser précisément les besoins des publics éloignés/empêchés	Une enquête/an avec partenaire spécialisé	
	Favoriser l'interconnaissance et le mélange des publics	Associer deux partenaires à chaque action culturelle proposée Faire connaître la médiathèque dans d'autres réseaux deux fois/an	
	Réorganisation des espaces pour faciliter l'appropriation du lieu	Réorganisation secteur adultes Réorganisation secteur jeunesse Réorganisation secteur image, son et numérique	
	Développer un fonds facile à lire	Budget annuel consacré à des acquisitions (800 € ?) Mise en valeur et médiation du fonds : trois actions/an	
	Améliorer la signalétique de l'établissement	Élaboration d'un plan à jour et plus visible Élaboration et déploiement d'une nouvelle signalétique	
	Coconstruction avec partenaires locaux	Dix partenaires/an Deux projets/an coconstruits avec trois partenaires Trois actions/an	
	Médiathèque coopérative et participative	Actions en partenariat avec structures médicosociales	Signature de trois conventions de partenariat
		Outil de collecte et de suivi des suggestions des usagers	Outil opérationnel en 2026 Traiter 100 suggestions/an
Impulser ou participer à un projet partagé avec des bibliothèques du Sud-Aveyron et la MDA		Un projet/an à partir de 2026 Trois bibliothèques ou points lecture impliqués	
Accueil d'une formation partagée avec MDA et bibliothèques du territoire		Une formation/an 15 participants	
Organisation d'un conseil consultatif des habitants (ressources, propositions)		Un conseil adultes/familles et un conseil jeunes (12-25 ans) Trois réunions de chaque conseil/an	
Organisation d'un réseau d'échange des savoirs entre habitants		Trois rencontres/an 30 participants	
Médiathèque responsable et solidaire	Réduction des déchets	Augmentation des dons et ventes pour réduction de 30 % du pilon Mise en place du tri et compost	
	Économies d'énergie	Diagnostic énergétique et BEGES Dix actions concrètes identifiées	
	Sensibilisation à la biodiversité	Végétalisation MéSA Grainothèque et prêt d'outil de jardinage pour zéro phyto Mesure impact biodiversité des activités et du bâtiment	
		Clauses achats responsables dans marchés publics	
	Consommation responsable	Fourniture durable vers zéro plastique Circuit court et bio pour alimentation	
		Trois actions/an dédiées à la sensibilisation à la transition écologique « Une heure sans... » (bruit, électricité...)	
	Sensibiliser par l'exemple	Communiquer sur la démarche DD de la MéSA	

## LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

Le budget communal étant fortement contraint, il n'est pas envisageable d'augmenter structurellement celui de la MéSA à court ou moyen terme.

Le budget consacré aux collections doit être maintenu à son niveau actuel (67 500 €) pour permettre le renouvellement régulier et l'actualisation des offres. La répartition de ce budget pourra être ajustée entre les différents segments et sous-segments en fonction de la politique documentaire et de l'actualisation des fiches domaines.

Le budget consacré à l'action culturelle sera augmenté pour atteindre 12 500 € à 15 000 € par an afin de développer les actions de valorisation et la conquête de nouveaux publics. Cette augmentation s'effectuera par redéploiement et recherche de subventions nouvelles (politique de la ville, éducation artistique et culturelle, culture et lien social...).

Le développement des ressources humaines indispensable à l'extension des horaires d'ouverture demandée par les usagers ne pourra être envisagé que dans le cadre d'un contrat territoire lecture conditionné par le transfert de la compétence et du service à l'échelon intercommunal.

## LE PLAN DE FORMATION

Afin de mettre en œuvre les objectifs opérationnels, l'équipe devra bénéficier de formations régulières pour développer son expertise sur la politique documentaire et les animations en direction des publics cibles. Chaque agent sera incité à réaliser entre six et huit jours de formation par an avec la médiathèque départementale, le CNFPT et Médiadoc.

Les axes de formations prioritaires seront les suivants :

- ◆ Développement de l'expertise sur les collections : littérature, littérature jeunesse, cinéma, musique, littérature orale, culture scientifique et accès au savoir, éducation aux médias et à l'information, culture numérique et nouvelles technologies.
- ◆ Méthodologie de projet et développement des partenariats en bibliothèque.
- ◆ Techniques d'animation et conduite d'ateliers et loisirs créatifs.
- ◆ Connaissance des publics empêchés ou éloignés : personnes âgées, publics handicapés, bénéficiaires des minimas sociaux, intergénérationnel. Outils et ressources pour développer une stratégie « facile à lire et à comprendre ».
- ◆ Développement durable et transition écologique : les outils, enjeux et méthodologie de la « bibliothèque verte », stratégie de responsabilité sociétale des organisations.



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

**Validation du PCSES début 2025 pour une mise en œuvre sur une période de cinq ans (2025-2030).**

Les objectifs opérationnels seront déclinés en actions concrètes chaque année. L'évaluation annuelle par mesure des indicateurs identifiés pour chaque objectif permettra de mesurer le niveau d'atteinte du projet et d'établir un bilan annuel de mise en œuvre du projet. L'année 2030 sera consacrée à l'évaluation de l'ensemble en vue d'établir le nouveau PCSES pour la période suivante.

# ANNEXE 1

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES USAGERS

Enquête réalisée via un questionnaire en ligne ou sur place avec l'accompagnement d'un stagiaire entre janvier et mars 2024.

### QUESTIONNAIRE USAGES DE LA MÉSA

#### Profil

Nom .....

Prénom .....

Anonyme

#### Où habitez-vous ?

- Millau
- Communauté de communes Millau Grands Causses (hors Millau)
- Hors communauté de communes Millau Grands Causses

#### Êtes-vous ?

- Un homme
- Une femme
- Je ne souhaite pas répondre à cette question

#### Quel âge avez-vous ?

- Moins de 14 ans
- Entre 14 et 18 ans
- Entre 18 et 25 ans
- Entre 25 et 50 ans
- Entre 50 et 65 ans
- Plus de 65 ans

#### Avez-vous une carte de lecteur ?

- Oui
- Non

#### Les tarifs d'adhésion vous semblent-ils :

- Raisonables ?
- Trop chers ?

#### Venez-vous à la médiathèque en moyenne :

- Une fois par semaine ou plus ?
- Une à deux fois par mois ?
- Moins d'une fois par mois ?

#### Que consultez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Presse ou magazines
- Bandes dessinées
- Romans policiers, science-fiction
- Autres romans
- Romans gros caractères
- Documentaires (sciences, loisirs, histoire...)
- Livres d'art
- Fonds local
- BD, albums, livres jeunesse
- Documentaires et magazines jeunesse
- CD/Vinyles
- DVD

#### Qu'empruntez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Presse ou magazines
- Bandes dessinées
- Romans policiers, science-fiction
- Autres romans
- Romans gros caractères
- Documentaires (sciences, loisirs, histoire...)
- Livres d'art
- Fonds local
- BD, albums, livres jeunesse
- Documentaires et magazines jeunesse
- CD/Vinyles
- DVD
- Œuvres d'art

#### Quels sont vos différents usages de la médiathèque ? (Plusieurs réponses possibles)

- Lecture
- Travail
- Consultation internet
- Écoute de musique
- Visionnage de film
- Micro-Folie (musée numérique et/ou VR)
- Assister à des spectacles, conférences, projections...
- Atelier du conseiller numérique France Services
- Autre (lieu de rdv, de détente, d'attente...)

#### Les jours et horaires d'ouverture de la MéSA :

- Vous conviennent
- Ne sont pas suffisants

#### Si la médiathèque pouvait être ouverte un peu plus, quel créneau préféreriez-vous ? (Une seule réponse possible) :

- Mardi matin
- Mardi entre 12h30 et 14h
- Mercredi entre 12h30 et 14h
- Jeudi matin
- Jeudi après-midi
- Dimanche matin
- Un soir de la semaine jusqu'à 19h
- Un soir de la semaine jusqu'à 20h

#### Quelles sont les animations que vous appréciez ou souhaiteriez voir développer ?

- Expositions
- Conférences/débats
- Spectacles
- Lectures
- Projections
- Ateliers écriture
- Club lecture
- Projection de film
- Atelier numériques
- Jeux vidéo

#### Parmi ces offres, quelles sont celles que vous souhaiteriez trouver à la MéSA ?

- Prêt de platines vinyle
- Prêt de lecteurs CD/DVD
- Prêt de liseuses
- Prêt d'instruments
- Autres : .....

#### Êtes-vous abonné aux ressources numériques en ligne ?

- Oui
- Non

#### Si non, pourquoi ?

- Pas d'intérêt
- Pas de connexion internet
- Pas le temps
- Trop compliqué
- Je n'en avais pas connaissance mais je vais m'abonner

#### Avez-vous une passion ou des connaissances particulières que vous aimeriez partager avec d'autres usagers de la médiathèque ? (Réponse libre)

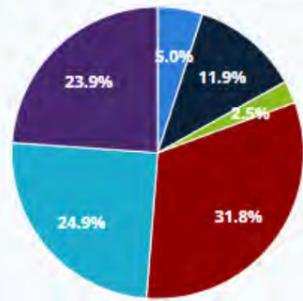
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### Avez-vous des suggestions à nous faire pour améliorer la médiathèque ? (Réponse libre)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Quel âge avez vous?

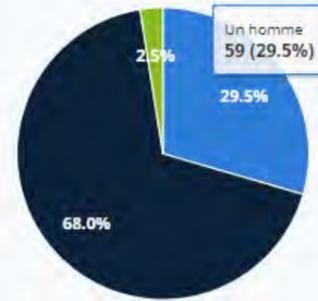
[Chart options »](#)



Moins de 14 ans	10
Entre 14 et 18 ans	24
Entre 18 et 25 ans	5
Entre 25 et 50 ans	64
Entre 50 et 65 ans	50
Plus de 65 ans	48

### Etes-vous?

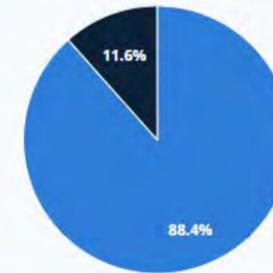
[Chart options »](#)



Un homme	59
Une femme	136
Je ne souhaite pas répondre à cette question	5

### Les tarifs d'adhésion vous semblent

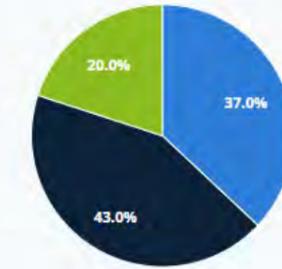
[Chart options »](#)



Raisonnables	168
Trop chers	22

### Vous venez à la Médiathèque en moyenne

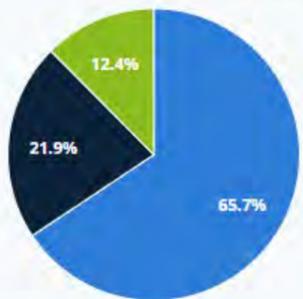
[Chart options »](#)



Une fois par semaine ou plus	74
Une à deux fois par mois	86
Moins d'une fois par mois	40

### Où habitez vous ?

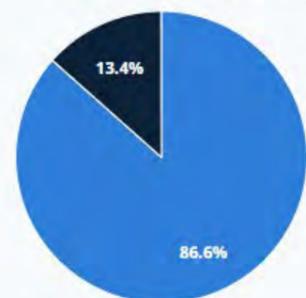
[Chart options »](#)



Millau	132
Communauté de communes de Millau Grands Causses (hors Millau)	44
Hors Communauté de communes de Millau Grands Causses	25

### Avez-vous une carte de lecteur ?

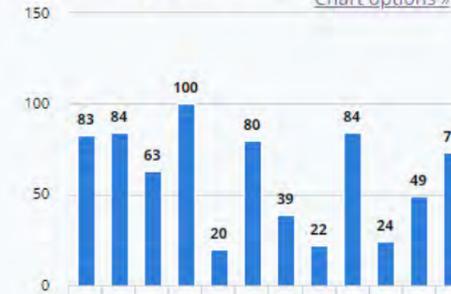
[Chart options »](#)



Oui	174
Non	27

### Vous consultez ? ( plusieurs réponse possibles )

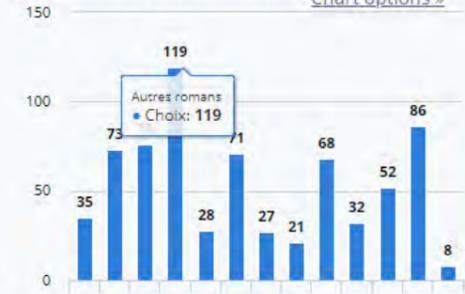
[Chart options »](#)



Presse magazines	83
Bande dessinées	84
Romans policiers / science-fiction	63
Autres romans	100
Romans gros caractères	20
Documentaires ( science, loisirs, histoire)	80
Livres d'art	39
Fonds local	22
BD, albums, livres jeunesse	84
Documentaires et magazines jeunesse	24
CD/Vinyles	49
DVD	73

### Vous empruntez ? ( plusieurs réponse possibles )

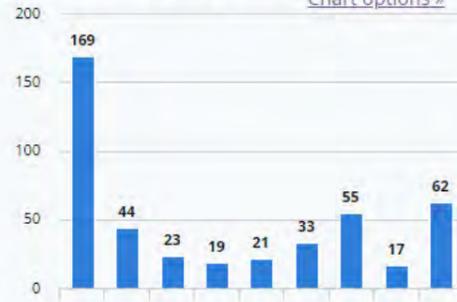
[Chart options »](#)



Presse magazines	35
Bande dessinées	73
Romans policiers / science-fiction	76
Autres romans	119
Romans gros caractères	28
Documentaires ( science, loisirs, histoire)	71
Livres d'art	27
Fonds local	21
BD, albums, livres jeunesse	68
Documentaires et magazines jeunesse	32
CD/Vinyles	52
DVD	86
œuvres d'art	8

### Quels sont vos différents usages de la médiathèque? (plusieurs réponse possible)

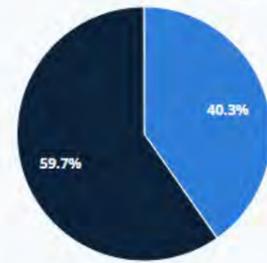
[Chart options »](#)



Lecture	169
Travail	44
Consultation internet	23
Ecoute de la musique	19
Visionnage de film	21
Micro-Folie (musée numérique et/ou VR)	33
Assister à des spectacles , conférences, projections	55
Atelier du conseiller numérique France service	17
Autre ( lieu de rdv, de détente, d'attente )	62

### Les jours et horaires d'ouverture de la Mésa

[Chart options »](#)



Vous conviennent	81
Ne sont pas suffisants	120

### Parmi ces offres quelles sont celles que vous souhaiteriez trouver à la Mesa ?

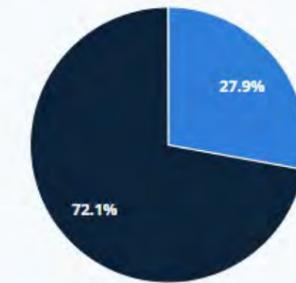
[Chart options »](#)



Prêt de platines vinyles	19
Prêt de lecteurs CD/DVD	31
Prêt de liseuses	39
Prêt d'instruments	38
autre	12

### Etes-vous abonné aux ressources numériques en ligne ?

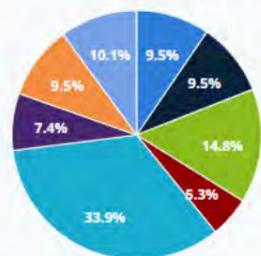
[Chart options »](#)



Oui	56
Non	145

### Si la médiathèque pouvait être ouverte un peu plus, quel créneau préféreriez vous? (une seule réponse possible)

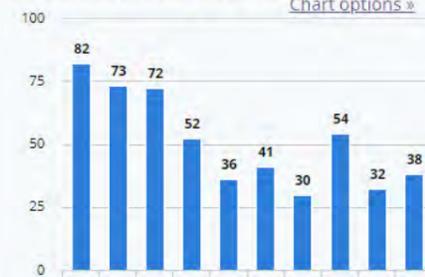
[Chart options »](#)



mardi matin	18
mardi entre 12h30 et 14h	18
mercredi entre 12h30 et 14h	28
jeudi matin	10
jeudi après-midi	64
dimanche matin	14
un soir de la semaine jusqu'à 19h	18
un soir de la semaine jusqu'à 20h	19

### Quelles sont les animations que vous appréciez ou souhaiteriez voir développer ?

[Chart options »](#)



Expositions	82
Conférences/débats	73
Spectacles	72
Lectures	52
Projections	36
Ateliers écriture	41
Club lecture	30
Projection de film	54
Atelier numériques	32
Jeux vidéos	38

### Si non pourquoi

[Chart options »](#)



Pas d'intérêt	39
Pas de connexion internet	10
Pas le temps	22
Trop compliqué	17
Je n'en avais pas connaissance mais je vais m'abonner	55

# ANNEXE 2

## POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE DU SUD-AVEYRON (MÉSA)

### CADRE DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

#### ◆ INTRODUCTION

Le présent document a pour objectif de fixer la politique documentaire de la médiathèque municipale de Millau et constituera une référence pour le développement de ses collections, conformément à l'article 7 de la loi no 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique : « Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance. La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant. »

L'enjeu d'une politique documentaire est d'évaluer la pertinence des collections et des services au regard des missions et des besoins sociaux à satisfaire.

Ce document sera actualisé régulièrement selon l'évolution de l'organisation du service et de ses finalités.

Ce document donne un cadre général. Il sera décliné par segments et sous-segments de collections à travers un ensemble de fiches domaines qui feront l'objet d'actualisations annuelles.

#### ◆ MISSIONS GÉNÉRALES DES BIBLIOTHÈQUES

Garantir l'égalité d'accès à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs.

Favoriser le développement de la lecture.

Ces missions s'opèrent ainsi :

- Constituer, conserver et communiquer des collections de documents et d'objets, sous forme physique ou numérique.
- Concevoir et mettre en œuvre des services, des activités et des outils.
- En faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, aux publics « empêchés » ou « éloignés ».
- Contribuer à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme.
- Exercer des actions de médiation.
- Participer à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique.
- Coopérer avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.
- Transmettre le patrimoine aux générations futures.

Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public, de mutabilité et de neutralité du service public.

#### ◆ MISSIONS SPÉCIFIQUES DE LA MÉSA

Le projet culturel scientifique, éducatif et social (PCSES) élaboré en 2024 est adossé à trois valeurs socles : l'ouverture, la confiance et la solidarité. Le PCSES 2025-2030 précise les axes stratégiques suivants qui servent également de balises à la politique documentaire :

- Axe 1 : une médiathèque curieuse
- Axe 2 : Une médiathèque ouverte, accessible et inclusive
- Axe 3 : Une médiathèque coopérative et participative
- Axe 4 : Une médiathèque responsable et solidaire

#### ◆ COLLECTIONS ET PUBLICS

##### Volumétrie des collections

Les collections de la MéSA comptent actuellement 73 000 documents environ sans compter les revues. Ce volume correspond au pourcentage de remplissage souhaité des rayonnages et des bacs (80 % maximum) afin que les documents restent accessibles aisément. Un principe de renouvellement sera donc recherché, et non d'accroissement continu.

##### Répartition :

Les fonds sont répartis de la manière suivante :

- 32% relèvent du secteur jeunesse (imprimés fiction et documentaires et livres lus) « jusqu'à 14 ans ».
- 53% relèvent du secteur adultes (imprimés fiction et documentaires et livres lus) « à partir de 14 ans ».
- 15% relèvent du secteur image, son et numérique (CD, vinyles, DVD fictions et documentaires, livres-CD, partitions).

Le budget annuel d'acquisition (67 500 € en 2024) fait l'objet d'une répartition entre les secteurs et sous-secteurs.

##### Renouvellement

La volumétrie des collections étant quasiment atteinte, la politique documentaire portera principalement sur le renouvellement afin d'assurer la qualité des documents, la pertinence des documentaires et l'adéquation avec les évolutions de la culture et des connaissances. Chaque année un taux de renouvellement global de l'ordre de 10 % sera envisagé ainsi qu'un taux de désherbage de 10% par an. Le maintien d'une collection renouvelée signifie une attention portée aussi bien aux documents achetés qu'aux documents devant en sortir, de telle sorte que l'ensemble de la collection est considéré, dans son ensemble, comme une matière vivante, comme un flux continu, sans cesse renouvelé. Cette approche globale sera ajustée selon les secteurs et sous-secteurs afin de procéder à des rééquilibrages et à l'accroissement de certains fonds lacunaires. Le fonds CD étant d'ores et déjà trop important par rapport au pourcentage de remplissage des bacs, le taux de renouvellement sera limité à 3% et le taux de désherbage sera de 5% par an afin de réduire globalement le fonds de 8% dans les cinq ans.

##### Analyse des collections existantes

Le catalogue informatisé de la MéSA compte 67 405 notices en 2023.

L'âge moyen des collections est de 11 ans pour les livres, 9 ans pour les CD, 4 ans pour les DVD. Le travail important de désherbage et de renouvellement des collections mené depuis 2016 permet à la MéSA de proposer des collections globalement assez récentes et en très bon état général. Le fonds adultes représente un peu plus de la moitié des collections (53%), le fonds jeunesse environ un tiers des collections (32%) et le fonds image et son environ un sixième (15%).

Il apparaît que la demande est forte et les taux de rotation importants sur les fictions (romans, films, BD, albums), à l'exception des comics et mangas adultes. Si les fonds documentaires semblent très importants par rapport à leur taux d'emprunt, ils se doivent de couvrir une pluralité de sujets et répondre à des besoins d'accès au savoir et à la connaissance.

##### Analyse des publics existants

La bibliothèque fait venir un public essentiellement familial (parents et enfants). Parmi les catégories peu représentées, on trouve les jeunes adultes (20 à 35 ans) et les ouvriers. Les retraités représentaient une part plus importante du public avant la crise sanitaire, ils représentent donc un enjeu de public à reconquérir.

Le taux d'inscription est proche de la moyenne nationale, 13% environ, mais pourrait être plus important au regard des besoins et de l'attractivité possible du bâtiment inauguré en 2017. Pistes d'amélioration : l'accessibilité, l'extension des horaires d'ouverture, des services et des collections plus adaptés, une meilleure visibilité de l'offre et des ressources (stratégie de communication).

### Ressources numériques

En tant que membre du réseau de la médiathèque départementale de l'Aveyron, la MéSA propose à ses usagers l'accès à un bouquet de ressources numériques (vidéos, musiques, livres numériques, médias, autoformation...). Au-delà de ces ressources, il semble important de prendre en considération les évolutions de pratiques et d'usages liées aux nouvelles technologies. La MéSA souhaite développer l'accompagnement des habitants dans la compréhension et l'appropriation de ces outils en proposant des sélections de ressources en ligne, de la formation aux usages et aux outils numériques.

### ◆ PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Il s'agit de l'ensemble des objectifs et processus visant à piloter le développement des collections et la gestion de l'information. Elle recouvre :

- la politique d'acquisition ;
- la politique de conservation ;
- la politique d'accès, de médiation (dont les modalités d'organisation et de communication des collections).

Elle se base sur la loi relative aux bibliothèques, des objectifs de lecture publique et sur l'analyse des collections et des publics.

Article 5 de la loi sur les bibliothèques : « Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance. »

### Ses missions s'inscrivent dans le cadre des principes énoncés par le manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque publique 2022. Les bibliothèques publiques doivent ainsi :

- fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ;
- offrir des possibilités de développement créatif personnel, stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie ;
- créer et renforcer les habitudes de lecture chez les enfants, de la naissance à l'âge adulte ;
- initier, soutenir et participer à des activités et des programmes d'alphabétisation pour développer les compétences en lecture et en écriture, faciliter le développement de l'éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques pour tous les individus, à tous les âges, dans une logique de construction d'une société informée et démocratique ;
- offrir à leurs publics des services sur place et à distance grâce aux technologies numériques permettant chaque fois que possible l'accès aux informations, aux collections et aux programmes ;
- garantir l'accès de tous à tous types d'informations relatives aux différentes populations et aux possibilités d'organisations sociales, en assumant leur rôle d'acteur de la cohésion sociale ;
- fournir à leurs publics l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et les informations sur la santé, qui peuvent impacter la vie de leurs usagers, ainsi que favoriser la participation au progrès scientifique ;
- fournir des services d'information adéquats aux entreprises, associations et groupes locaux organisés autour d'un centre d'intérêt ;

- préserver et permettre l'accès aux données, aux connaissances et au patrimoine locaux et autochtones (y compris à la tradition orale), en fournissant un environnement dans lequel la population peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents et objets à collecter, à préserver et à partager, conformément aux souhaits des personnes concernées ;
- encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- promouvoir la préservation des expressions et du patrimoine culturels et un accès pertinent à ces contenus, le contact avec les arts, le libre accès aux connaissances scientifiques, la recherche et les innovations, telles qu'elles s'expriment dans les médias traditionnels, sous forme numérisée ou nativement numérique.

La MéSA met à la disposition du public une sélection la plus large possible de documents à des fins de culture, d'information, au profit de l'exercice des droits et devoirs de la vie civile, de l'émancipation individuelle, des études, de l'accompagnement à la formation, d'enrichissement personnel et de loisirs.

Encyclopédisme : La MéSA souhaite donner accès à l'ensemble des domaines du savoir et de la création. Cette notion d'encyclopédisme ne doit pas être confondue avec une volonté d'exhaustivité. Donner accès à l'ensemble des domaines ne signifie pas posséder la totalité des connaissances dans tous les domaines. Une sélection est opérée dans chaque secteur documentaire, en privilégiant la qualité, la diversité et en veillant à adapter en permanence l'offre aux attentes et aux usages des publics.

Pluralisme des courants d'idées et d'opinion : La bibliothèque doit s'assurer de l'expression du pluralisme culturel dans son offre documentaire et la préserver de toute confiscation idéologique. La bibliothèque est un lieu de libre réflexion et concourt à développer le sens critique de ses usagers. Le pluralisme documentaire est le corrélat de l'encyclopédisme qui consisterait à assurer la représentation de tous les courants de pensée, de tous les genres, de toutes les méthodes, de tous les styles, sans qu'aucun s'y affirme au détriment des autres. Cette définition fait écho aux termes d'éclectisme, d'universalisme et à la notion de tolérance qui sont les fondements de la déontologie du bibliothécaire.

Actualisation et complémentarité des contenus : La MéSA veille à l'actualisation de ses contenus comme cela a été abordé plus haut, ainsi qu'à la complémentarité de l'offre avec les autres institutions documentaires du territoire : médiathèque départementale, bibliothèques scolaires, spécialisées, associatives, centres de ressources et de documentation... Cette complémentarité, qui concerne aussi bien le contenu de l'offre que les supports et les usages, nécessite de développer les liens et interconnaissances entre ces institutions et la MéSA dans les années à venir.

### ◆ POLITIQUE D'ACQUISITION

#### Outils de sélection

Les outils de sélection sont variés : presse grand public, spécialisée ou professionnelle ; veille documentaire (réseaux sociaux) ; conseils et sélections de libraires, comités de lecture et sélections de la MDA et d'Occitanie Livres et Lecture.

#### Critères de qualité

Contenu, actualisation des informations, intérêt documentaire, mise en page, illustration, aspect matériel du document...

#### Critères de pluralisme

La médiathèque assure la représentation de la plus grande variété possible de sujets, de cultures, d'auteurs, de styles. Elle concourt, grâce à une information multiple, à développer le sens critique du lecteur afin qu'il se forge son opinion propre et n'a pas vocation à l'influencer. Toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pression commerciale est exclue.

### Critères de niveaux de lecture

Les collections de la médiathèque seront de manière générale d'un niveau tout public, de vulgarisation, d'initiation excepté pour certains sujets en lien avec les objectifs spécifiques ou des besoins repérés (fonds local, environnement des Grands Causses, pratiques de pleine nature). Dans ce cas, les documents pourront être d'un niveau plus approfondi. Le niveau de recherche universitaire sera exclu. Un complément pourra être fait via les ressources de la MDA, du Sudoc et de la bibliothèque universitaire de Rodez.

### Critères de langues

Principalement en français ; en version originale ou bilingue principalement en anglais, espagnol, allemand, arabe et italien, en occitan (fonds local et fonds jeunesse) (et selon la demande du public) ; le développement du fonds en anglais est envisagé particulièrement pour les jeunes adultes dans les styles fantasy, science-fiction et new romance pour s'adapter aux usages de lecture en langue originale des 15-25 ans. Ces fonds pourront être complétés par les collections de la MDA.

### Critères par supports

La médiathèque acquiert des supports de toutes sortes (imprimés, son et image, outil d'animation, etc.) selon les critères développés dans ce document. Quelques supports font l'objet de critères spécifiques :

- Jeux de société et outils pédagogiques : achat de jeux et d'outils en lien avec les projets d'animation, d'éducation artistique et culturelle d'éducation aux médias, à l'image et au développement de l'esprit critique. La MJC proposant déjà une ludothèque en centre-ville, les collections resteront limitées dans ce domaine et orientées vers des usages ponctuels. Le prêt sera réservé aux groupes et associations partenaires.
- Jeux vidéo : projet d'acquisition d'une console et de jeux destinés à des animations spécifiques dont les objectifs seront de faire découvrir aux joueurs des jeux singuliers et originaux et de faire découvrir aux non-joueurs la diversité des créations et des univers, et d'accompagner l'appréhension de la pop culture.
- Séries audiovisuelles et séries de BD ou mangas : la médiathèque n'achètera pas forcément tous les tomes d'une série commencée. Le choix de poursuivre les achats prendra en considération l'intérêt du public (nombre de prêts), le budget disponible, les ressources disponibles au sein des fonds de la MDA et des ressources en ligne.
- Partitions et méthodes musicales : les acquisitions de partitions répondent à une volonté de pluralisme. De nombreux instruments doivent être représentés, la diversité des artistes et des styles de musique également. Les choix seront balisés grâce à un travail en partenariat avec les institutions et les pratiquants locaux. En ce qui concerne l'acquisition des méthodes, elles doivent également représenter une pluralité d'instruments et de techniques musicales. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité à ces ressources sur internet afin d'orienter les acquisitions en complémentarité.
- L'acquisition des vinyles est réservée à certains styles de musique pouvant présenter un intérêt particulier à être découverts par le biais de ce support (exemple : électro, reggae, rock...) ; sur une production contemporaine comme plus ancienne.

### Fonds spécifiques

#### Fonds local

La MéSA a constitué un fonds local sur le territoire des Grands Causses et du Rouergue. Ce fonds est présenté dans la salle Georges Girard mais une partie est intégrée au fonds documentaire (géographie).

Définition du fonds local : au niveau historique, prise en compte des aires géographiques suivantes :

- La province de Guyenne à laquelle était rattaché Le Rouergue (XVI<sup>e</sup> siècle)
- La province de Haute-Guyenne, réunissant le Quercy en 1779.

- Le Rouergue qui comprenait le comté de Rodez, ainsi que la Haute Marche (Millau) et la Basse Marche (Villefranche de Rouergue).
- Le département de l'Aveyron à partir de la Révolution française reprenant en gros le Rouergue.
- Le diocèse de Rodez auquel est rattachée la paroisse de Millau.
- Le Larzac pour la lutte contre le camp militaire.

Liste des localités géographiques définissant le fonds local :

- L'Aubrac (si partie Aveyron incluse).
- Les Cévennes (si partie Aveyron incluse).
- Les Causses.
- La Lozère, Hérault, Gard (pour les territoires limitrophes à l'Aveyron).
- Le département de l'Aveyron.
- La Communauté de communes Millau Grands Causses.
- Le territoire du Parc des Grands Causses.

Pour les ouvrages de géographie, le fonds regroupe des documents grand public des régions limitrophes (Lozère, Cévennes, Aubrac, Causses, Gorges du Tarn-Jonte-Dourbie).

Les guides de randonnées locales (pédestres et cyclistes) ont été placés dans l'espace documentaire général avec les guides touristiques. Une partie des guides de la région sont encore en fonds local ou en doublon secteur géographie, voire en fonds de conservation (ex : Balade en Midi-Pyrénées sur les pas des écrivains).

#### Fonds gros caractères

Ce fonds est prioritairement destiné à des publics ayant des troubles de la vue mais aussi aux personnes souffrant de troubles dys. Les personnes âgées constituant une part importante de la population et du public de la MéSA, ce fonds se doit d'être assez important, il connaît un taux de rotation élevé et nécessite un renouvellement régulier. Bien que spécifique, ce fonds est accessible à l'ensemble des lecteurs et sera donc considéré comme partie intégrante des collections. Certains titres seront donc achetés exclusivement en gros caractères afin d'éviter les doublons avec le reste des collections.

#### Facile à lire

Ce fonds est destiné à des publics dits « empêchés » ou éloignés du livre et de la lecture. Un groupe de travail sera constitué pour définir des critères permettant de choisir et d'identifier les documents de ce fonds. Exemples : nombre maximal de pages, police de caractères bien lisible, mise en page aérée, phrases courtes, vocabulaire simple, temps de conjugaison simples (présent, imparfait), personnages peu nombreux et bien identifiés, chronologie respectée ; livre valorisant, qui fait du bien, où l'on se retrouve, illustrations attractives (si illustrations).

#### Fonds dys

Ce fonds est destiné aux enfants et adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage (troubles dyslexiques, de l'attention, difficulté avec la lecture). Les documents acquis dans ce cadre répondent à ces critères : livres en éditions adaptées (troubles dys en particulier).

#### Artothèque

La MéSA dispose d'une artothèque constituée de 91 œuvres d'art (photographies, dessins, peintures, gravures, lithographies) du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècles. À l'origine, ce fonds a été constitué et géré par le musée, puis déménagé à la MéSA en 2017. L'agent du musée qui intervenait à la MéSA sur cette collection a quitté la collectivité. Depuis plusieurs années, aucun budget d'investissement n'a été mobilisé pour étoffer la collection. Aucune stratégie d'accroissement n'est envisagée pour l'instant. Quelques œuvres pourront néanmoins être acquises dans le cadre de projets d'expositions ou d'actions culturelles afin de compléter cette collection.

## Nombre d'exemplaires

De manière générale, un exemplaire ; exception faite en cas d'animations consacrées à un livre ou un auteur, de partenariats ; en cas de titres jeunesse « classiques » très demandés par nos usagers et partenaires ; en cas de titres ayant beaucoup de succès et faisant l'objet de nombreuses réservations.

Fonds local : La ganterie, le pastoralisme des Grands Causses et la lutte du Larzac font l'objet d'un achat en deux exemplaires selon la rareté et la pertinence du document.

Réassort : En cas de documents perdus (et non rachetés par les lecteurs) ou très abîmés ; rachat à l'identique pour les albums jeunesse incontournables ; rachat en poche ou en gros caractères pour la fiction adulte incontournable.

## Fournisseurs

La médiathèque effectue ses achats de livres autant que possible chez des libraires généralistes indépendants de Millau afin de soutenir la filière culturelle. Les achats de CD et vinyles se font chez des fournisseurs spécialisés en l'absence de disquaire indépendant sur le territoire. Les achats de DVD soumis à des droits spécifiques se font chez des fournisseurs spécialisés. Ces fournisseurs spécialisés sont choisis dans le cadre de procédure de marchés publics selon des critères techniques et financiers. Les achats de revues et magazines se font auprès de centrales d'achat afin de faciliter la gestion au quotidien.

## Critères d'exclusion

La médiathèque se doit d'appliquer les dispositions législatives et réglementaires concernant les collections, ainsi que les décisions de la Justice (exemple : livres interdits à la vente), sans se substituer à celle-ci, notamment celles qui interdisent la promotion de toute discrimination et de toute violence. Conformément aux principes généraux énoncés, sont exclus des collections :

- les ouvrages promouvant directement le racisme, le prosélytisme, le sectarisme, le sexisme, la pornographie, la violence ou portant atteinte à la dignité de l'être humain ;
- les mémoires ou thèses universitaires ou ouvrages réservés à des spécialistes ou à des professionnels, sauf fonds spécifiques ;
- les livres d'activités à usage unique (découpage, coloriage, collage...) ainsi que les manuels scolaires ;
- les ouvrages dont le packaging supplante le contenu ;
- les documents liés à une actualité rapidement obsolète (chroniques d'une année...) ;
- les documents émanant directement d'une secte ou liés à une propagande politique en lien avec une élection particulière, ce qui n'exclut pas les ouvrages à portée politique ;
- les ouvrages auto-édités ou édités à compte d'auteur par le biais de prestataires de services.

Les DVD et jeux vidéo présentant des risques pour la jeunesse en raison de la place faite au crime, à la violence, à l'incitation à l'usage, à la détention ou au trafic de stupéfiants, à l'incitation à la consommation excessive d'alcool, ainsi qu'à la discrimination ou à la haine contre une personne déterminée ou un groupe de personnes doivent faire l'objet d'une information de l'utilisateur. Une signalétique destinée à en limiter la mise à disposition à certaines catégories de mineurs, en fonction de leur âge, doit ainsi être apposée sur le support et son conditionnement. Cette signalétique à la MéSA sera conforme à la classification nationale de la commission du CNC, à la classification PEGI. La protection des mineurs sur les accès publics à internet est assurée par l'application d'exclusion des sites internet référencés sur la « liste noire de l'université Toulouse 1 Capitole ».

La MéSA pourra décider de ne pas acheter un document si le sujet ou l'auteur sont déjà bien représentés dans les collections, dans un souci de diversification ou si le titre est trop ancien.

## Les suggestions des lecteurs

Les suggestions de lecteurs sont prises en compte dans la mesure où elles sont en accord avec le développement des collections et la politique documentaire de la MéSA, telle qu'elle est définie dans le présent document. Les bibliothécaires y apporteront, dans la mesure du possible, une réponse rapide.

## Les dons

Les dons de DVD ne sont pas acceptés (les droits spécifiques liés au support n'ayant pas été acquis). Les dons de livres ou de CD sont acceptés au cas par cas lorsqu'ils viennent compléter utilement le travail de veille documentaire (documents venant compléter le fonds local, par exemple). L'année d'édition sera récente, l'état neuf (exception faite de documents liés au fonds patrimonial). Le donateur devra faire le tri parmi ses dons, le volume doit rester dans la limite du raisonnable. Les dons pourront être mis en rayon, donnés à d'autres établissements, donnés à des associations, mis en déchetterie ou détruits.

## Complémentarité avec l'environnement territorial

La politique documentaire s'insère également dans le champ d'action de la médiathèque départementale qui peut concourir, entre autres services, à compléter les collections notamment pour des demandes de lecteurs, de groupes, de thématiques, d'animations, pour les fonds audiovisuels, musique et jeux vidéo. La MDA fournit également aux lecteurs des ressources accessibles en ligne.

## Orientations spécifiques liées au territoire

La MéSA se situe au cœur du parc naturel régional des Grands Causses. Les enjeux environnementaux, les questions relatives à la biodiversité, à la préservation des ressources et aux activités de pleine nature constituent donc des enjeux particulièrement importants sur ce territoire.

L'histoire récente de la lutte du Larzac (1971-1981) et les rassemblements altermondialistes qui ont suivi représentent également un marqueur spécifique qui se traduit par un intérêt relativement fort des habitants pour les questions relatives aux modes de vie alternatifs, à l'écologie et au militantisme politique.

Une attention particulière sera donc portée aux documents et aux nouveautés paraissant sur ces sujets. Cet intérêt pourra justifier d'une certaine sur-représentation de ces sujets dans les collections.

## Évaluation

Une fois par an, la médiathèque édite des statistiques sur les collections, les publics, les activités et les services. Ces données, élaborées à l'échelle nationale, servent à la rédaction d'un rapport d'activité. Selon les constats, ces données pourront amener à modifier la politique documentaire. La politique documentaire est définie par la direction de la médiathèque, en concertation avec l'équipe de bibliothécaires et avec l'accord de la Maire/ou de l'adjoint en charge de la Culture.

## ◆ POLITIQUE DE CONSERVATION

La MéSA met à disposition des collections courantes qui, pour la plupart, n'ont pas vocation à être conservées.

## Fonds patrimonial

La MéSA a une mission de conservation des documents patrimoniaux conservés dans ses collections.

Le fonds patrimonial regroupe les documents anciens, rares et/ou précieux de la bibliothèque. Il compte environ 10 000 volumes (dont 1 500 catalogués dans la base) du XV<sup>e</sup> siècle à 1914. Il se compose de manuscrits, de livres d'heures, d'incunables, de collections des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de cartes et plans, d'éditions rares et/ou numérotées, d'ouvrages de bibliophilie... La Réserve précieuse compte les 140 documents les plus rares et les plus précieux du fonds (manuscrits, incunables, éditions rares et/ou richement illustrées des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, belles reliures).

Parmi les collections remarquables des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on peut citer l'importante bibliothèque de l'abbé de Mostuéjols, précepteur des enfants de Louis XVI (avec de nombreux dons de la famille royale) ; pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre complète (et comprenant de nombreuses éditions originales) du vicomte de Bonald ; et pour le XX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages de bibliophilie et des éditions rarissimes du fonds local.

Une mission d'inventaire et de catalogage du fonds patrimonial devra être réalisée avec l'appui de la mission fonds ancien d'Occitanie Livres et Lecture et des services de la DRAC afin de définir précisément la stratégie de conservation et de valorisation de ce fonds.

#### Fonds local

La MéSA conserve en réserve des ouvrages et documents audiovisuels relatifs au fonds local qui ne sont plus édités et sont réservés à la consultation sur place.

Conservation partagée

La MéSA participe au plan de conservation partagé Occitanie ouest des collections mis en œuvre par le Sudoc. À ce titre elle assure la conservation des périodiques suivants en partenariat avec les archives municipales :

- Le Journal de Millau
- La Revue du Rouergue
- La Revue historique du Rouergue.

Par ailleurs, la MéSA conserve les albums et livres jeunesse sur les thématiques suivantes : les moutons (en lien avec l'agropastoralisme) et les ponts (en lien avec le viaduc de Millau).

#### Désherbage

La médiathèque n'a pas vocation à conserver les collections courantes. Afin de garder un fonds vivant, attractif et aisément accessible, des documents doivent être retirés chaque année des collections pour être soit réactualisés, soit remplacés, soit éliminés. Ce processus s'appelle le désherbage. Critères de désherbage :

Un premier niveau de désherbage concerne les documents abîmés et non réparables, défraîchis, ou au contenu devenu obsolète. Ces documents seront automatiquement retirés des collections.

Un second niveau de désherbage croisera plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs : âge des documents, nombre de prêts, date de dernier prêt, présence d'autres ouvrages similaires.

Des exceptions peuvent bien sûr être admises concernant des ouvrages incontournables et difficiles à remplacer par exemple. Les bibliothécaires s'appuient sur les fiches domaines internes comportant des critères affinés par secteurs et sous-secteurs.

Devenir des documents désherbés :

Les documents sont retirés des collections et peuvent être :

- donnés à des écoles, à d'autres bibliothèques, établissements ou associations ;
- vendus lors de braderies organisées par la médiathèque ;
- mis en déchetterie ou détruits s'ils sont jugés en mauvais état.

La médiathèque conserve une liste de ces documents. L'élimination d'ouvrages est officialisée par un procès-verbal signé de la Maire ou de son représentant mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés auquel sera annexé un état des documents éliminés.

## ◆ POLITIQUE D'ACCÈS ET DE MÉDIATION DES COLLECTIONS

#### Accès physique

L'accès aux espaces publics de la médiathèque, ainsi qu'à la consultation sur place de ses ressources, est libre et gratuit. L'inscription, permettant l'emprunt des documents, est payante pour les adultes (modalité votée par le Conseil municipal chaque année). La médiathèque est ouverte 25 heures par semaine du mardi au samedi. Les horaires peuvent être amenés à évoluer. La médiathèque respecte les normes d'accessibilité pour tous au bâtiment, aux circulations intérieures, aux collections et aux services.

#### Accès à distance

Les usagers peuvent librement accéder au catalogue en ligne à distance ainsi qu'aux ressources numériques de la MDA.

Modalités d'organisation et de communication des documents :

La plupart des documents sont proposés en accès libre et en prêt direct au public. Certains documents sont à consulter sur place (dernier numéro de revues, cas d'ouvrages prévus pour une animation) ou placés en réserve sur demande. Un plan de classement organise la mise à disposition des documents par secteurs et sous-secteurs, il est affiché dans les espaces de la médiathèque et mis en valeur par une signalétique.

## ◆ VALORISATION ET MÉDIATION

#### Sur place

Les bibliothécaires valorisent les collections de multiples manières :

- Facing en rayon.
- Sur présentoirs.
- Mur de sélection et tables de thématiques (sélections, actualités, thématiques) en lien avec l'actualité internationale, nationale, locale et les événements culturels des établissements municipaux et des partenaires associatifs.
- Avec des étiquettes « coup de cœur » de l'équipe ou des lecteurs.
- Les actions culturelles et animations de la médiathèque concourent à la mise en valeur de documents issus des collections.
- Mise à disposition de bibliographies : acquisitions récentes, thématiques.
- Les bibliothécaires conseillent, effectuent des recherches et accompagnent les lecteurs.
- La médiathèque participe à des rendez-vous nationaux (Partir en Livre, Nuit de la lecture, Printemps des poètes, journées du Patrimoine...) qui permettent de bénéficier d'une visibilité renforcée.
- Mise en avant et accompagnement des usagers vers les ressources numériques en ligne.
- Participation active et sélection de ressources autour d'événements proposés par des partenaires associatifs locaux (comités de jumelage, Millau en Jazz, Les Givrées, collectif parentalité...).

#### À distance

Sur le portail : nouveautés, sélections, coups de cœur.

Publication trimestrielle d'une sélection d'ouvrages dans le Journal de Millau.

Partenariat avec Radio Larzac pour des lectures et valorisation des actions culturelles.



**MÉDIATHÈQUE  
SUD-AVEYRON**